



**RÉUNION PUBLIQUE**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 18 MARS 2022**

# La carte de l'intercommunalité au 1<sup>er</sup> janvier 2018



**Cœur de Beauce**  
communauté de communes



VIDÉO

Communauté de Commune Cœur  
de Beauce

<T:\GARANCIERES EN BEAUCE\voeux\reunion publique 2022>

# BUDGET

Communauté de Commune Cœur  
de Beauce



	Budget Général	dont Budget transport	dont Budget Jeunesse Ecole	Budget Eau
	2021	2021	2021	2021
<b><u>Fonctionnement</u></b>				
<b><u>Recettes</u></b>	<b>23 494 471</b>	<b>1 451 679</b>		<b>1 366 063</b>
<b><u>Dépenses</u></b>	<b>21 158 722</b>	<b>1 428 587</b>	<b>4 525 807</b>	<b>1 285 384</b>
<b><u>Investissement</u></b>				
<b><u>Recettes</u></b>	<b>6 874 876</b>	<b>189 025</b>		<b>1 830 604</b>
<b><u>Dépenses</u></b>	<b>6 707 877</b>	<b>16 063</b>	<b>2 475 165</b>	<b>3 082 740</b>

# Information de la Gendarmerie

## INFORMATION ÉLU

### #PRÉSENTSPOURLESÉLUS

Période P-1 : 01 / 2020 à 12 / 2020  
 Période P : 01 / 2021 à 12 / 2021



Commune de : 28169 GARANCIERES EN BEAUCE



SÉCURITÉ ROUTIÈRE		
	P-1	P
		
Nombre total d'infractions	6	8
Dont infractions stupéfiants-Alcool	0	3
Total heures de sécurité routière	67	143
Nombre d'accidents corporels	1	2
Nombre de Tués	0	1
Nombre de Blessés	4	1

INTERVENTION		
	P-1	P
		
Nombre total d'interventions	23	15
Dont différends Violences intrafamiliales	0	1
Dont accidents de circulation routière	11	11
Dont tapages	0	0
Dont divagations	0	0
Dont ivresses publiques et manifestes	0	0



DÉLINQUANCE		
	P-1	P
		
Nombre total d'atteintes aux biens	2	0
Dont Cambriolages	1	0
Dont Vols liés aux véhicules	0	0
Destructions et dégradations	0	0
Dont dépôt d'ordures ou déchets	0	0

PRÉVENTION		
	P-1	P
		
Actions de prévention en heures / gendarme	26	13

PRÉSENCE		
	P-1	P
		
Total heures / gendarme sur la commune	214	292

#RÉPONDREPRÉSENT



BUDGET

GARANCIERES EN BEAUCE  
Compte Administratif 2021



## Impôts locaux

	2019			2020			2021		
	Base	Taux	Montant perçu	Base	Taux	Montant perçu	Base	Taux	Montant perçu
Taxe d'habitation	242 500	3,49 %	8 463 €	248400	3,49 %	8 669 €	0	0 %	0€
Taxe foncière bâti	1 969 000	7,74 %	152 401 €	1 988 000	7,74 %	153 871 €	1 286 000	27,96 %	359 566 € 21 300
Taxe foncière non bâti	95 800	11,82 %	11 324 €	96 900	11,82 %	11 454 €	98 000	11,82 %	11 584 €
		Total	<b>172 188 €</b>		Total	<b>173 994€</b>		Total	<b>371 150 €</b>

Compensation base : 208 941 € - reversement à l'Etat : 400 582 € = solde : 179 509 €

	2018	2019	2020	2021
<b><u>Recettes</u></b>	<b>1 031 297,09</b>	<b>1 020 498,44</b>	<b>1022 125,25</b>	<b>1 414 239,65</b>
<i>CCCB</i>	<i>789 476,32</i>	<i>789 476,32</i>	<i>789 476,32</i>	<i>789 476,32</i>
<b><u>Dépenses</u></b>	<b>734 655,84</b>	<b>777 253,56</b>	<b>753 095,08</b>	<b>1 184 044,01</b>
<i>Dont FNGIR ...</i>	<i>481 749,00</i>	<i>481 749,00</i>	<i>481 749,00</i>	<i>481 749,00</i>
<i>Dont autres reversements fiscalité</i>				<i>400 617,00</i>
<b>Résultat de fonctionnement</b>	<b>296 641,25</b>	<b>243 244,88</b>	<b>269 030,17</b>	<b>230 195,64</b>

# Investissement



	2018	2019	2020	2021
<b><u>Dépenses</u></b>	910 690,45 *	146 260,97	509 509,35	262 938,35

\* Dont 560 932 € pour la participation au budget lotissement

## Investissement – travaux 2020-2021

- Fin des travaux rue de la Tour
- Travaux de la restauration des bancs de l'église
- Aménagement de l'aire de jeux
- création d'une réserve supplémentaire à la salle des Garances
- Lancement du projet de pavillon rue de la Tour (MAM)
- Lancement du projet de l'extension de la salle
- [Livre de la commune « au fil du temps »](#)
- [Numérisation du cimetière](#)
- Extension de la vidéo-protection
- Réfection de 3 chemins communaux et de l'allée du cimetière
- Acquisition d'un véhicule
- [Remplacement de la chaudière de la mairie](#)
- Isolation des ateliers municipaux
- Remplacement du système d'éclairage public (57%)

## Personnel communal

- Embauche à temps complet de M. PETIT Hervé
- Embauche à temps complet de M. CASTRO Fernando
- Embauche à temps non complet (8h) de Mme RODRIGUES Vitalina
- Départ à la retraite de M. DADIE Jean-Luc

# COVID

- vaccination
- Achat et distribution de masques en tissus, chirurgicaux et FFP2, gel hydroalcoolique et autotests pour un coût de 17 300 €

## Investissement – projet travaux 2022 - 2023

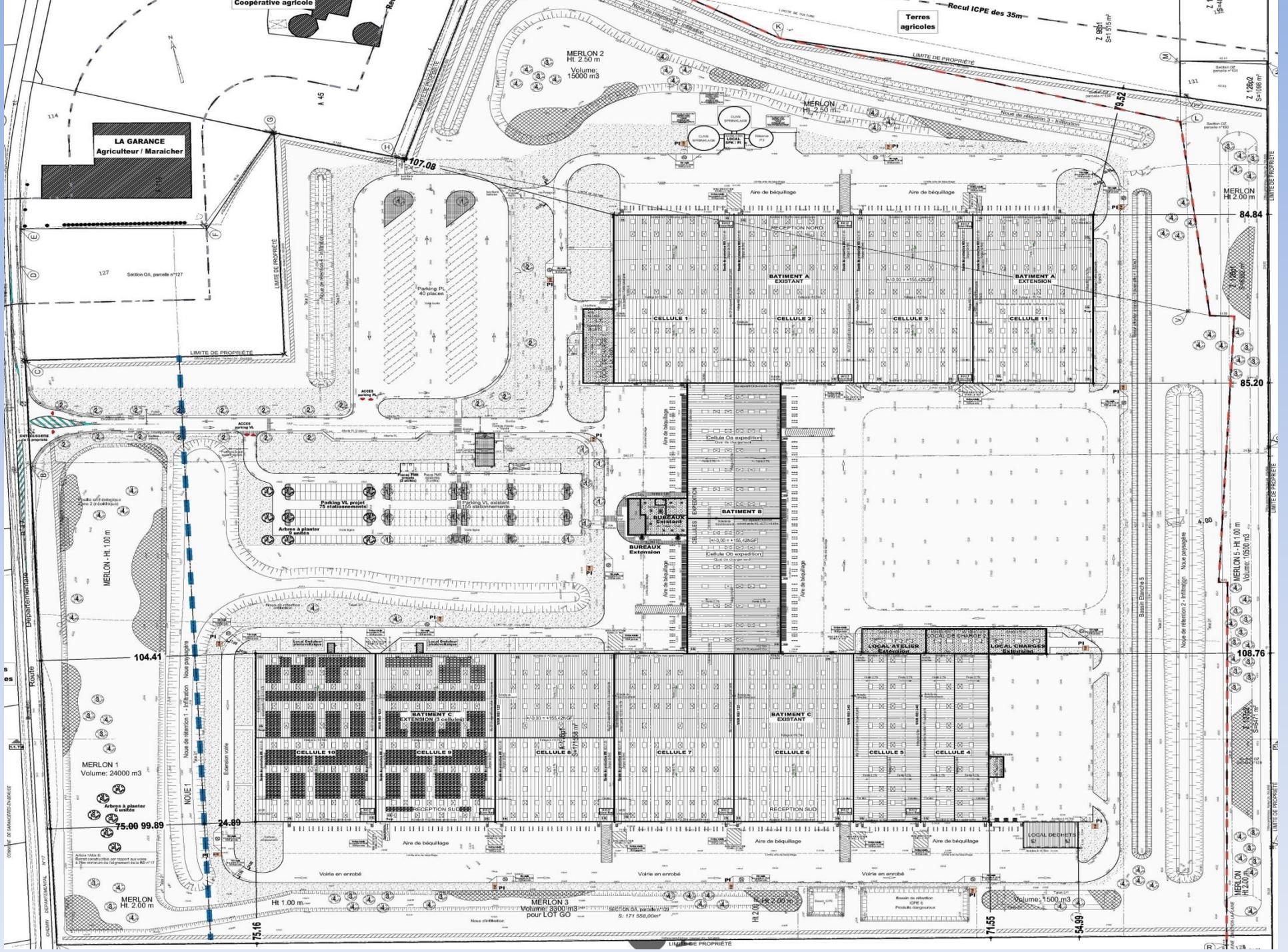
- construction du pavillon
- construction d'extension de la salle des Garances
- Installation de panneaux de signalisation
- Installation de nouvelles caméras de vidéo-protection
- Amélioration des entrées du village
- Installation d'un panneau d'information lumineux
- Remplacement du panneau « sortie enfants »
- Remplacement de 2 fenêtres de la salle du Conseil
- Kiosque à livres
- Installation d'un barnum au cimetière
- Propriété Bugar
- Démolition du château d'eau par le SEASY

# Zéro phyto

**Pour rappel** : la commune depuis plusieurs années n'utilise plus de produits phytosanitaires pour le désherbage des espaces verts et voirie. La commune a investi dans du matériel spécifique tel qu'un bruleur thermique et une balayeuse désherbeuse.

ZA Dièpe

Extension de la Base 2 ITM



**LA GARANCE**  
Agriculteur / Maraîcher

MERLON 2  
Ht 2.50 m  
Volume: 15000 m<sup>3</sup>

MERLON 1  
Ht 2.50 m

MERLON 1  
Ht 2.00 m

MERLON - Ht 1.00 m

MERLON 1  
Volume: 24000 m<sup>3</sup>

MERLON  
Ht 2.00 m

MERLON 3  
Volume: 3300 m<sup>3</sup>  
pour LOT GO

MERLON 5 - Ht 1.00 m  
Volume: 15000 m<sup>3</sup>

127  
Section OA, parcelle n°127

104.41

24.80

75.16

107.08

71.55

64.69

108.76

85.20

84.84

Terres agricoles

Recul ICPE des 35m<sup>3</sup>

Z 051  
S= 815 m<sup>2</sup>

Z 128q  
S= 1088 m<sup>2</sup>

Z 051  
S= 815 m<sup>2</sup>

COUPE DE MANÈGE EN BAS

ROUILLON

DEPARTAMENTAIRE

COUPE DE MANÈGE EN HAUT

COUPE DE MANÈGE EN HAUT

COUPE DE MANÈGE EN HAUT

COUPE DE MANÈGE EN BAS

ROUILLON

DEPARTAMENTAIRE

COUPE DE MANÈGE EN HAUT

COUPE DE MANÈGE EN HAUT

COUPE DE MANÈGE EN HAUT

12

12

Zone agricole

Microferme maraîchère

Zone agricole

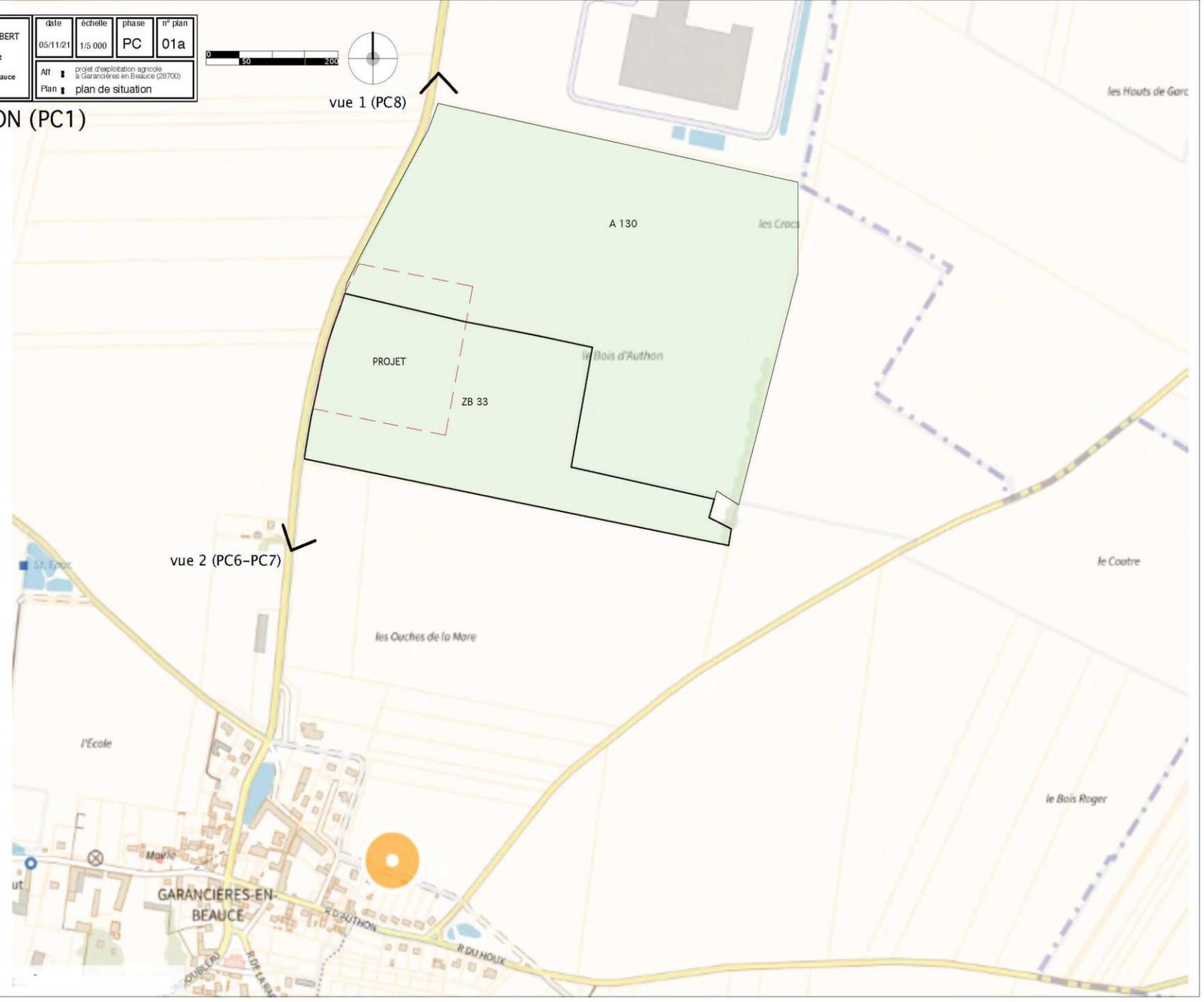
Microferme maraîchère

maître d'ouvrage WP & PCH 1 rue de la Gare 16700 Sarlat-la-Beauce Tel : 05 57 15 13 76 N° carte 30 171 zerry.agence@wanadoo.fr	maître d'ouvrage M Philippe GILBERT 9 rue du Gault 28700 Garancières en Beauce	date 05/11/21	échelle 1/5 000	phase PC	n° plan 01a
AIT : projet d'exploitation agricole à Garancières en Beauce (28700)					
Plan : plan de situation					



# PLAN SITUATION (PC1)

Parcelle A130 : 233 845 m2  
 parcelle ZB33 : 110 335 m2  
 total : 344 180 m2







Nos associations

# Comité des Fêtes de Garancières

## CALENDRIER 2022

- Loto le 12 mars 2022
- Assemblée Générale le 25 mars 2022
- Soirée de la Saint Jean le 25 juin 2022
- Loto le 8 octobre 2022
- Soirée Beaujolais le 19 novembre 2022
- Soirée de la Saint Sylvestre le 31 décembre 2022

# Association Familles Rurales de Sainville - Garancières

## CALENDRIER 2022

20 mars 2022 : Théâtre à Sainville « Un petit meurtre sans conséquence » par la Comédia Del Ablys

27 mars 2022 : Vide dressing (adulte – enfants – puériculture) à Sainville

2 avril 2022 : sortie théâtre à Paris : Drôle de genre avec Victoria Abril et Lionnel Astier

13 mai 2022 : Assemblée Générale de notre Fédération Départementale

20 mai 2022 : Fête des Mères à Sainville

1<sup>er</sup> juin 2022 : Sortie le marché de Brou le matin, suivi de la visite commentée du village de Frazé et son château

11 juin 2022 : randonnée avec le Vélo Club de Sainville (à l'étude)

2 juillet 2022 : Sortie « Passeurs de Loire » : découverte de la Loire à bord de bateaux traditionnels (formule crépuscule avec diner à bord)

4 septembre 2022 : brocante à Sainville

Jour à définir en octobre (dimanche après midi) : visite guidée du musée de Loigny la Bataille et visite du champ de bataille en réalité virtuelle

5 novembre 2022 : Loto à Sainville

20 novembre 2022 : Bourse aux jouets

10 décembre 2022 : Sortie familiale EURO DISNEY

Voyage programmé en 2023 :

Les Açores : Circuit des îles de Terceira et de Sao Miguel : séjours 8 jours / 7 nuits, prévu du 10 au 17 mai 2023

Quelques photos des animations 2020 -  
2021

# Concert du groupe Accord'âges 18 septembre 2021





Concert du groupe Joke Box  
23 octobre 2021



Repas des aînés au Lido  
13 mars 2022









Distribution des cadeaux de Noël et  
des chocolats décembre 2021



# Crèche décembre 2021



# Route des crèches paroissiales 15 janvier 2022



# Récupération des sapins janvier 2022



# Budget des fêtes et cérémonies 2021

<b>Principales Manifestations année 2021</b>	<b>Dépenses</b>	<b>recettes</b>	<b>coût commune</b>
Colis des Aînés	4 484.03		4 484.03
Concert Joke Box	2 158.83		2 158.83
Concert Accord'Agés	2 637.48		2 637.48
Noël des enfants	2 825.19		2 825.19
Cérémonie (8 mai - 11 novembre)	286.00		286.00
<b>TOTAL</b>	<b>12 391.53</b>	<b>0.00</b>	<b>12 391.53</b>

# Programmation des animations communales 2022

- le 13 mars 2022 : repas des aînés – Lido Paris
- le 18 mars 2022 : réunion publique - salle des Garances - 19h00
- le 7 mai 2022: concert de l'harmonie de Voves - salle des Garances - 20h30
- WE du 4 ou 5 juin 2022 : week-end La baie de Somme
- le 13 juillet 2022 : fête nationale - salle des Garances - 20h00
- septembre 2022 : distribution du colis des aînés
- septembre 2022 : sortie à Astérix
- le 24 septembre 2022 : concert de Celtic Sailors- salle des Garances - 20h30
- le 5 novembre 2022 : Théâtre ou concert - salle des Garances - 20h30
- le 16 décembre 2022 : Noël des enfants - salle des Garances - 17h30

Rappel adresse du site internet

[www.garancieres-en-beauce.fr](http://www.garancieres-en-beauce.fr)

# Panneau pocket



## SIMPLE ET GRATUIT

Pas de compte à créer = 100% anonyme !

Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant

**PanneauPocket** sur **AppStore**, **PlayStore** ou **AppGallery**

1



2

Ouvrez PanneauPocket et désignez ensuite votre Commune en favori en cliquant sur le cœur  situé à côté de son nom.

Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !

Retrouvez aussi PanneauPocket sur votre ordinateur en ouvrant une page internet puis en tapant

**[www.app.panneaupocket.com](http://www.app.panneaupocket.com)**

**BONNE UTILISATION !**

Collecte des Ordures Ménagères  
et  
Déchèteries et décharge verte

# Fonctionnement du service de collecte des ordures ménagères, du tri sélectif et des déchèteries



# ORDURES MÉNAGÈRES



## CONSIGNES



### Facturation à la levée :

Le bac d'ordures ménagères est pucé, les levées sont comptabilisées pour le calcul de la TEOMI (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative). Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019 un forfait minimum de 20 levées par année civile est appliqué.

Il faut donc sortir son bac uniquement s'il est plein et avoir un volume de bac adapté à sa production de déchets.

Pour tout changement de bacs, il faut contacter le syndicat ou se rendre sur le site internet.

Des sacs rouges peuvent être vendus pour les habitations secondaires ou les logements ne pouvant pas stocker de bacs. Leur achat remplace la partie incitative de la TEOMI.

# COLLECTE SÉLECTIVE



## CONSIGNES



Déchets en vrac à jeter dans un bac



Aucun sac autour du bac



Sortir la veille au soir du jour de collecte, ou au plus tard avant 10h le jour de la collecte



Collecte bimensuelle

## Les consignes doivent être respectées :

Le contenu du bac de tri est vérifié par les ripeurs. Si des déchets non recyclables s'y trouvent celui-ci n'est pas vidé et un autocollant est apposé sur le couvercle, indiquant la/les raisons de non collecte. Le bac doit ensuite être rétrié selon les consignes avant de le présenter à la prochaine collecte

➔ Un doute sur un déchet ?  
Jetez-le aux ordures ménagères !



# Consignes pour bien trier...

Je mets **dans le bac de tri** (couverture jaune ou bleu),

**uniquement et en vrac :**

## CERTAINS EMBALLAGES EN PLASTIQUE

Bouteilles et flacons uniquement  
AVEC ou sans Bouchon



## CERTAINS EMBALLAGES EN MÉTAL

Boîtes de conserve, canettes, aérosols



⊖ Ni Pot, ni Barquette, ni sac, ni film Plastique, Ni Polystyrène...

## BRIQUES ALIMENTAIRES EMBALLAGES CARTON

lait, jus de fruits...  
Cartonnettes...



⊖ Pas de cartons souillés  
gros cartons en déchèterie



sans sac



Je ne dépose rien hors du bac

## JOURNAUX, MAGAZINES PROSPECTUS...



⊖ Sans film Plastique



En cas de doute,  
je jette aux ordures  
ménagères !

**SICTOM**  
Région d'Auneau

+ D'INFOS : [www.sictom-region-auneau.com](http://www.sictom-region-auneau.com)

## Le refus de tri :

Environ 15% du contenu des bacs de tri ne sont pas des déchets recyclables et devraient être jetés aux ordures ménagères.

Lorsque ces déchets sont jetés dans le bac de tri, ils sont acheminés jusqu'au centre de tri des déchets. Les refus de tri sont alors écartés du circuit de recyclage et renvoyés à l'incinérateur (traitement des ordures ménagères).

C'est un réel coût pour le syndicat, répercuté dans la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

➡ Le respect des consignes de tri limite donc les coûts liés à ces refus et permet aux habitants de limiter l'augmentation de la TEOMI.

Design graphique : www.champdevisi.fr / Crédits images : SICTOM-Auneau

# BACS DE TRI REFUSES



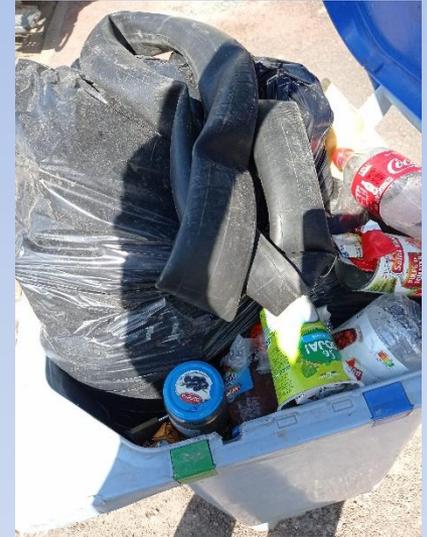
Paille



Sachet plastique



Polystyrène



Sac d'ordures  
ménagères + rustine +  
bocal en verre

# DÉCHÈTERIE



4 déchèteries se trouvent sur le territoire du syndicat et sont gérées par SITREVA : Angerville, Ouarville, Les Villages Vovéens (Voves) et Janville en Beauce (Janville). Également, il est possible de se rendre à Dourdan, Saint-Arnoult et Saint-Chéron

Pour ces déchèteries, la demande d'un pass déchèterie doit se faire sur le site internet de SITREVA. Il donne l'accès à toutes les déchèteries de SITREVA. Un quota annuel de points est crédité gratuitement sur la carte. Un nombre de points précis est décompté à chaque passage en déchèterie en fonction du véhicule utilisé (coffre et/ou remorques, utilitaires,...)

## • DECHETERIE DE ROINVILLE SOUS AUNEAU:

Les habitants de Garancières-en-Beauce ont encore accès à la déchèterie de Roinville-sous-Auneau, gérée par CHARTRES METROPOLE.

Une carte CHARTRES METROPOLE doit être présentée pour accéder à cette déchèterie.

La demande de carte se fait sur le site internet de CHARTRES METROPOLE.

Moyen de transport des déchets	Points
<b>Voiture de tourisme</b>  • Rubrique J1 de votre carte grise = VP	▶ <b>1 Pt</b>
<b>Petit utilitaire</b>  • Rubrique J1 de votre carte grise = VP • Rubrique J1 de votre carte grise = CCTE • Rubrique F2 de votre carte grise = PTAC ≤ 2t	▶ <b>3 Pts</b>
<b>Grand utilitaire</b>  • Rubrique J1 de votre carte grise = CCTE • Rubrique F2 de votre carte grise = PTAC > 2t et ≤ 2,75t • Rubrique J1 de votre carte grise = CCTE • Fourgon plateau	▶ <b>6 Pts</b>
<b>Petit camion</b>  • Rubrique J1 de votre carte grise = CCTE • Rubrique F2 de votre carte grise = PTAC > 2,75t et ≤ 3,5t • Rubrique J1 de votre carte grise = CCTE • Fourgon plateau réhaussé	▶ <b>10 Pts</b>
<b>Petite remorque</b>  • Simple essieu	▶ <b>1 Pt</b>
<b>Grande remorque</b>  • Double essieu	▶ <b>3 Pts</b>
<b>Autre moyen</b> 	▶ <b>1 Pt</b>





Nos centenaires

